

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2009-01

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12 + 2 proc
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jean-Marc BLANIC – Christian DI MARTINO – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Eliane CALDEI-VIDAL – Béatrice ROZIER

**Objet : Achats
Masques dans le
Cadre de la COVID-19
Demande d'aides financières**

Absente : Karine FAGES

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Fabrice FONTAINE

Secrétaire : Pascale PELLETIER

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19, la commune a été amenée à se procurer des masques chirurgicaux (10 000) et des masques de type FFP2 (500) pour protéger sa population et ses employés municipaux.

Le montant total de la dépense s'élève à **8 118.23 € TTC**.

Aujourd'hui, il convient de demander une participation financière aux partenaires financiers :

Département des Alpes-Maritimes =	2 666,00 €
Etat =	2 447,50 €
Autofinancement =	3 004,73 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE le coût de la dépense

ACCEPTE le plan de financement mentionné ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de ces masques de protection

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 30/09/2020
Qualité : Maire
Gérard BRANDA